

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE « PERSONNES AGEES »
DIRECTION DELEGUEE « ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES AGEES »
ÉQUIPEMENT : SERVICE SOCIAL PERSONNES ÂGÉES

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Assistant Socio-éducatif

Fonction : Travailleur-travailleuse social-e

Quotité du poste : 100 %

Numéro du poste : 40250 – Prise de poste au 1^{er} septembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 18 mars 2022

CONTEXTE :

Dans un contexte socio-économique en évolution constante, et face à une demande sociale toujours plus complexe, le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville, en lien étroit avec l'ensemble des services municipaux et des acteur-rices de la solidarité. Son action s'articule aujourd'hui autour de 3 axes stratégiques :

- Consolider la place de nos usager-ères au cœur de nos préoccupations et de nos façons de travailler.
- Positionner le CCAS dans un réseau territorial des politiques sociales.
- Faire de nos établissements des « lieux de vie » et de convivialité.

Pour favoriser la déclinaison de ces axes, les directions d'action sociale du CCAS sont positionnées autour d'une approche « publics » :

- La DAS « Petite Enfance »
- La DAS « Personnes Agées »
- La DAS « Lutte contre la pauvreté et la précarité »

Le Service Social Personnes Agées (SSPA) est rattaché à la Direction de l'Action Sociale « Personnes Agées » et plus particulièrement à la direction déléguée « Accueil et accompagnement social des personnes âgées ».

FINALITES :

Garantir un accueil et un service de qualité à toute personne interpellant le service :

- Dans le cadre de la convention avec le Département (APA et accompagnement social des bénéficiaires de l'APA) sur le territoire de la commune de Grenoble.
- Dans le cadre des missions d'accompagnement social des personnes âgées résidant au sein des EHPAD (et ponctuellement résidences autonomie) du Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble.

S'inscrire dans les orientations du Projet de Service et contribuer à son évolution au regard de la modification du contexte et des besoins des usager-es.

ACTIVITES :

Au sein d'une équipe composée d'une co-responsable de service, de travailleurs-travailleuses sociaux-sociales et de secrétaires :

Missions médico-sociales

Dans le cadre du respect du cadre du guide départemental des procédures d'instruction de l'APA à domicile :

- Accueillir, écouter, informer, conseiller la personne âgée et son entourage.
- Accompagner, si nécessaire, à la constitution du dossier administratif APA.
- Evaluer la situation médico-sociale et les besoins du demandeur : état de dépendance, aides existantes, environnement familial et social... dans le cadre d'une visite à domicile obligatoire et en utilisant la grille de référence AGGIR.
- Recueillir, en concertation avec la personne âgée et sa famille, tous les éléments pouvant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'aide prévu au code de l'action sociale et des familles.
- Veiller à l'adéquation entre les besoins et les réponses apportées, en coordination avec les différents partenaires.
- Proposer, si nécessaire, et après une évaluation de la situation médico-sociale et des besoins du bénéficiaire, la révision du plan d'aide.
- Déclencher le renouvellement du plan d'aide.

Dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires de l'APA et pour les personnes relevant d'un établissement Personnes Âgées du CCAS :

- Permettre aux personnes âgées d'accéder à leurs droits
- Soutenir et/ou accompagner la personne dans les démarches liées à différentes thématiques (budget, logement, hébergement, santé, vie sociale) dans le cadre du référentiel SSPA.
- Repérer les situations d'isolement et proposer des accompagnements adaptés
- Informer et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité pouvant aller jusqu'à une demande de mise sous protection.
- Préparer et organiser l'accueil de la personne âgée dans un lieu de vie approprié en liaison avec son entourage.
- Informer, orienter les aidants vers des solutions de soutien et de répit adaptées
- Accompagner la personne âgée et son entourage dans le vécu des pertes liées à l'avancée en âge, en fin de vie.

Vie du service et du CCAS

- Participer aux différentes réunions du service ou CCAS.
- Etre référent-e de thématiques spécifiques (logiciel métier, groupes de travail...).
- Initier et/ou participer à différents projets mis en œuvre dans le service.
- Accueillir et former des stagiaires dans le cadre de convention avec les organismes de formation de travailleurs-travailleuses sociaux-sociales habilités-es.
- Représenter le CCAS auprès des partenaires : instances actions sociales, forums, coordinations...

Evaluation et analyse de l'activité :

- Renseigner les progiciels et tableaux de bord nécessaires à l'établissement de statistiques de suivis fiables et au bon fonctionnement du service.
- Etablir des diagnostics sociaux à partir des situations individuelles du public reçu.
- Etre force de proposition pour la mise en œuvre des actions définies dans le projet de service, pour l'évolution des indicateurs qualitatifs et analyse des situations.
- Rédiger et/ou participer à l'élaboration de bilan d'actions, projets ou rapport d'activité.

COMPETENCES

- Maîtriser les techniques de l'entretien et les savoir- faire de la profession.
- Connaître les dispositifs en faveur des personnes âgées.
- Faire preuve de rigueur et avoir le sens des responsabilités.
- Savoir organiser son travail et adapter son comportement en fonction de l'urgence et des priorités.
- Avoir des qualités relationnelles.
- Savoir mobiliser les compétences des partenaires de l'action gérontologique.
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel) et l'utilisation de MONSISRA MESPATIENTS.
- Capacité à réaliser les missions en mode dématérialisé à domicile.

SPECIFICITES DU POSTE

- Poste nécessitant de préférence un temps plein (des temps partiels pourront être acceptés sous réserve du bon fonctionnement du Service).
- Déplacements sur la ville de Grenoble (visites à domicile).
- Nécessité de devoir adapter, à la marge, ses horaires en fonction de l'ouverture au public et dans le cadre d'un planning préétabli.
- Adapter l'organisation de son temps de travail afin de garantir la continuité du service rendu aux usagers (en cas d'absence d'un/une collègue).

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER

- Appartenir au cadre d'emploi des assistant-es territoriaux-iales socio-éducatifs ou être inscrit-e sur liste d'aptitude.
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Assistant-e de Service Social ou de Conseiller-e en Économie Sociale et Familiale (joindre la copie à votre candidature).
- Poste ouvert aux agent-e-s contractuel-le-s remplissant les conditions d'accès au poste.

***Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser
A Dominique PARA-responsable du Service Social Personnes Agées,
au 06.38.68.16.80***